

# Le Paradis Vert

Chers amis, sympathisants et futurs bénévoles «Le Paradis vert » est une toute jeune association dans le domaine environnemental et de la permaculture.

## Qui sommes-nous :

Le Paradis Vert est une association à vocation d'intérêt général avec l'ambition de la création de jardin permaculture ou de (culture permanente) et de ferme pédagogique. Nous souhaitons à défaut d'être précurseurs dans le domaine de la permaculture, y prendre toute notre part en qualité d'acteur de celle-ci. Nous désirons œuvrer à l'élaboration de jardin permaculture et de ferme pédagogique expérimentale à destination du jeune public, des scolaires, mais aussi du tout public.

## De quel moyen disposons-nous :

Nous disposons de 2 à 3 hectares de terrain cultivable, gracieusement mise à disposition afin d'y réaliser notre futur projet en vue d'une alimentation plus saine avec une agriculture maîtrisée.

[www.paradisvert.fr](http://www.paradisvert.fr)

## Quel sont les réalisations à venir :

Comme tout lieux d'accueil de public, nous devons penser à une structure d'accueil, pouvant mettre à l'abri nos futurs visiteurs en cas d'intempéries pluvieuses. D'une unité pouvant proposer des souvenirs, tout comme une unité pouvant vous proposer des dégustations avec option achats de nos produits que nous souhaitons purement locale.

Vous l'aurez compris, comme pour tout projet de construction, il faut des finances et donc un financement à hauteur des besoins de construction de votre structure d'accueil.

## Quel projet :

Notre projet vise la construction d'une structure d'accueil à destination de nos futurs visiteurs, ceci afin de les recevoir dans les meilleures conditions qui soit.

La structure devrait être construite selon le modèle mis en image.



## Comment nous soutenir ?

Vous souhaitez nous soutenir en faisant un don, c'est possible rendez-vous sur notre site internet : [www.paradisvert.fr](http://www.paradisvert.fr) dans la rubrique je soutien puis (faire un don) Peut-être n'êtes-vous pas à l'aise avec les dons en ligne et préféré faire un chèque ? Rien de plus facile, il suffit juste de mettre à l'ordre de « le paradis vert », à adresser à notre siège : 14, rue Voltaire, 97130 Capesterre belle-eau - Guadeloupe

Tout don fait à l'association est déductible des impôts à hauteur de 66%, si vous êtes imposable. Et maintenant Nous vous adressons un immense merci pour votre générosité et votre solidarité pour votre soutien à notre projet de jardin permaculture et de ferme pédagogique expérimentale